



Planifier les étapes de préparation d'un vin et de son conditionnement

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A partir d'un arbre décisionnel suivre les étapes suivantes :

- Définir la qualité finale du produit et sa destination (objectif de commercialisation),
- Planifier les étapes de préparation d'un vin au conditionnement : Assemblage, collages, filtrations, etc.
- Organiser le programme de préparation en fonction des paramètres du vin à conditionner.
- Mettre en œuvre les actions nécessaires au bon conditionnement.

PUBLICS

Caviste, maitre de chai, responsable de production, exploitant, directeur de cave.

PREREQUIS

Connaissance en œnologie.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Présentation avec alternance de supports, d'apports interactifs.
- Mise à disposition de vidéos
- Etudes de cas concrets et personnels.

FORMATEUR(S)

Ingénieur agronome, œnologue avec une expérience en tant que responsable technique à la Famille Perrin, Chapoutier, et au centre Val de Loire.

PROGRAMME

- 1. Contrôle des produits à conditionner :**
 - Connaître les paramètres analytiques nécessaires à la préparation des vins.
 - Comprendre les risques analytiques.
 - Actions préventives à la mise en œuvre, en fonction de la stabilité physico-chimique et microbiologique.
 - Rédiger un arbre décisionnel.
- 2. Rappel des points législatifs.**
- 3. Comprendre l'intérêt et les conséquences des filtrations, des collages et des additifs.**
- 4. Mettre en place son cahier des charges du conditionnement : mise en œuvre et contrôles.**
- 5. Assurer la traçabilité.**
- 6. Etude de cas des différents stagiaires.**

DUREE DE LA FORMATION 7 h sur 1 jour



[Voir les sessions et tarifs](#)



MODALITE PEDAGOGIQUE



Au centre



En présentiel



En groupe

FINANCEMENT POSSIBLE



=> information sur le [lien suivant](#)



=> Prise en charge à hauteur de 175 € TTC par journée, selon les modalités de financement de Vivea en vigueur.

ACCESSIBILITE

L'accès à la formation est formalisé par la signature d'une convention de formation transmis sous format électronique. Cette prestation peut être conditionnée à la validation d'un financement par un organisme financeur et peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Evaluation en fin de formation
- ✓ Enquête de satisfaction stagiaire et client
- ✓ Obtention d'une attestation de fin de formation.

Inscription



07 67 48 44 86 | contact@ng-vin.fr